

L'information syndicale libre et indépendante.

L'Union Départementale FO de Haute-Loire vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Elle présente, à vous ainsi qu'à vos proches, à vos familles, à vos collègues et à vos amis, tous ses meilleurs vœux pour 2025.

Journal trimestriel de l'Union Départementale cgt-FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire - N° 218 décembre 2024 - www.fo43.fr

EDITO

PAGE 2

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'UD FO 43

PAGE 3

INTERVENTIONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'UD FO 43

PAGES 4 & 5

RÉSOLUTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'UD FO 43

PAGES 6 & 7

APRÈS LA CENSURE DE BARNIER, RIEN N'EST RÉGLÉ ...

PAGE 8 & 9

LA SECU, ELLE EST A NOUS!

PAGES 10 & 11

FORMATION SYNDICALE

PAGE 12 & 13

ELECTIONS CSE

PAGES 14





Décidément Macron ne voit rien et n'entend rien!

Décidément Emmanuel MACRON ne voit rien et n'entend rien. Il a été battu trois fois aux élections. Sa réforme des retraites a été rejetée par 80% de la population avec des millions dans la rue. Le premier ministre qu'il a nommé en septembre pour prolonger sa politique a été censuré.

Plutôt que d'en tirer les conclusions, y compris sur la prolongation de son propre mandat, il décide de désigner comme premier ministre un soutien de la première heure, François BAYROU.

Cet homme, nous l'avons déjà jugé sur pièces par ses actions politiques.

En 1994, ministre de l'éducation, il met un million de laïques dans la rue par une loi élargissant le financement public des écoles privées.

En 1995, il est toujours ministre du gouvernement qui mettra en place le Plan Juppé-Notat contre la sécurité sociale : trois semaines de grèves reconductibles et plus d'un million de manifestants qui imposeront le maintien du régime de retraite des fonctionnaires.

En 2010 il soutient la réforme des retraites du gouvernement Fillon avec le passage à la retraite à 62 ans.

En 2017 il soutient les ordonnances Macron contre le Code du Travail, il fait de même pour toutes les contre réformes qui seront proposées ensuite, notamment le passage à 64 ans en 2022.

Au moment du rejet du budget 2025 qui attaquait le pouvoir d'achat, les services publics et la sécurité sociale, il se pose en soutien du gouvernement Barnier.

Il n'y a rien à attendre de bon de ce nouveau Premier Ministre!

Nous avons donc bien eu raison de soutenir les personnels de l'Éducation Nationale, de l'Hôpital de Craponne, des Finances Publiques, de la Police et leurs syndicats FO en grève le 5 décembre, tout en indiquant qu'une seule journée de mobilisation ne suffirait pas.

Comme nous avons eu raison de faire savoir les 10, 11 et 12 décembre que nous allons continuer les grèves et les manifestations pour que nos revendications soient satisfaites:

- Abrogation de la réforme des retraites
- Augmentation général des salaires, des traitements et des pensions
- Abandon de toutes les mesures d'austérité contre les services publics et contre les agents
- •Défense de la sécurité sociale
- Arrêt des plans de licenciement

Dès maintenant nous ne restons pas l'arme aux pieds. Ce ne sont pas les journées d'action qui feront entendre raison à ce énième gouvernement fabriqué par Macron. C'est en le censurant par nos propres moyens, c'est à dire par la grève! Et c'est ainsi que nous obtiendrons satisfaction!





COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour la mobilisation!

Le bureau confédéral prend acte de la démission du gouvernement via la motion de censure.

Mais, comme nous l'avons déjà écrit en CE confédérale, la construction du rapport de force dans l'unité la plus large possible, y compris par la grève reconductible, pour faire aboutir les revendications pour l'augmentation des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites, la défense de la Sécurité sociale, de l'emploi et le développement des services publics demeure d'actualité.

Le bureau confédéral soutient toutes les initiatives et mobilisations déjà décidées par ses syndicats, ses unions départementales et ses fédérations et invite tous les militants et les travailleurs à rester mobilisés.

Paris, le 6 Décembre 2024

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'UD FO

VENDREDI 8 NOVEMBRE-AU PUY

200 MILITANTS FO REUNIS, AVEC FREDERIC SOUILLOT, POUR MONTRER LA FORCE ET LA DETERMINATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE FO DE HAUTE LOIRE

POUR FAIRE ABOUTIR LES REVENDICATIONS



L'Union Départementale FO de Haute-Loire tenait sa réunion annuelle de ses syndicats le Vendredi 8 Novembre au Centre Socio-culturel de Guitard au Puy en Velay, sous la présidence de Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE.

C'est dans une salle Balavoine archi comble et devant 200 militants FO très remontés que Vincent DELAUGE, le secrétaire général de l'Union Départementale, a présenté les éléments de la situation sociale et a énuméré les attaques insupportables du gouvernement Macron/Barnier contre les emplois, la sécurité sociale, les services publics et les fonctionnaires.

Les quinze interventions de délégués qui ont rythmé une réunion revendicative et combattive, étaient unanimes pour dénoncer les politiques d'un gouvernement minoritaire et illégitime d'une violence inouïe contre les droits et les acquis des travailleurs.

Face au refus des gouvernements successifs de répondre aux aspirations majoritaires, en premier lieu desquelles l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires, la discussion s'est largement concentrée sur la préparation de l'action efficace pour bloquer les politiques d'austérités et pour faire aboutir les revendications urgentes.

Alors que les grèves se multiplient partout pour bloquer les fermetures d'usines et les plans de licenciements chez Michelin, Valéo ou Auchan ou pour défendre l'hôpital public, les militants ont estimés qu'il était indispensable de frapper tous ensemble au même moment.

Face à un gouvernement extrêmement affaibli, les militants ont convenu que la situation était propice pour mobiliser et arracher les revendications. C'est donc une organisation syndicale prête et déterminée sur la nécessité d'aller au combat qui ressort de son conseil départemental, comme en témoigne leur résolution adoptée en fin de réunion ci–contre.

Frédéric Souillot a conclut la réunion en rappelant que la construction du rapport de force, y compris par la grève reconduite pour la satisfaction des revendications d'abrogation de la réforme des retraites, d'augmentation des salaires, défense des services publics et de la sécurité sociale était une nécessité et la responsabilité de FO.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'UD FO

Vendredi 8 NOVEMBRE au Puy-en-Velay

EXTRAITS DE QUELQUES INTERVENTIONS DES DELEGUES



Je me félicite de la position claire de notre confédération, portée par Frédéric, lors de l'intersyndicale nationale et qui a permis d'obtenir un communiqué commun des organisations syndicales nationales intitulé « 64 ans c'est toujours NON! », c'est un point d'appui.

Comme je me félicite de la réussite du meeting national à Paris du 26 octobre organisé par la confédération FO qui a réuni 2000 militants pour l'abrogation de la réforme Macron/Borne des retraites. Il est évident que cette réforme concentre toutes les colères. Les salariés refusent les 64 ans ! Ils refusent les 43 ans de cotisation! Ils ne veulent pas de la remise en cause des régimes spéciaux!

Et je partage totalement les propos de Frédéric lorsqu'il dit que l'abrogation de la réforme des retraites est à portée de main. » Oui, face à la faiblesse de Macron, la situation n'a jamais été aussi propice pour obtenir satisfaction, et gagner l'abrogation de la réforme des retraites ouvrirait la voie pour toutes les autres revendications.

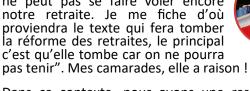
Retrouvez l'intégralité de l'intervention et des interventions en flashant le/les QRcode





Vincent DELAUGE - Secrétaire Général de l'UD FOI

Lors d'une réunion syndicale, une "Nous collègue disait sommes fait voler notre vote! On ne peut pas se faire voler encore notre retraite. Je me fiche d'où proviendra le texte qui fera tomber la réforme des retraites, le principal c'est qu'elle tombe car on ne pourra



Dans ce contexte, nous avons une responsabilité immense ! Il est hors de question que des calculs politiciens viennent bafouer les revendications majoritaires des salariés et en particulier concernant l'abrogation de la réforme des retraites.

Comme en 2019, Force Ouvrière doit être le catalyseur de la colère et de la mobilisation. En 2019, la mobilisation. En 2019, la grève déterminée et reconduite nous avait permis d'obtenir le retrait du projet de

grève

La misère salariale, nous n'en voulons plus!

Comme nous ne voulons toujours pas de cette réforme des retraites Macron/Borne et pour laquelle nous disons « ABROGATION ».

Tout comme nous ne pouvons accepter ce gouvernement qui rempli poches les actionnaires et augmente les budgets de guerre plutôt que de financer la justice sociale et la solidarité.

C'est pour cela que FO a bien raison d'exiger le cessez le feu à Gaza, en Ukraine et dans tous les foyers de guerre.



Vanessa PONTVIANNE - ACTION SOCIALE

Bruno GOLEO - SNUDI-FO

L'année scolaire précédente a vu la tentative coordonnée des représentants de l'Education Nationale et de la Région de fermer le LP d'Espaly. Et ceci après la fermeture du LP de Ste Florine, de la SEP du lycée de Brioude. Le gouvernement Macron veut instaurer un retour en arrière et remettre la jeunesse dans les mains des patrons.



Mais, c'était sans compter la mobilisation des personnels, des parents d'élèves qui ont refusé ce projet néfaste. Cette mobilisation des personnels, avec leurs organisations syndicales, a imposé le maintien du LP d'Espaly. Bravo à eux!

A Emile Roux, les urgences sont toujours filtrées voire fermées et l'unité de soins palliatifs a carrément fermé ses portes à la fin de l'été, **plus de** médecin, plus de soignant pour accompagner ces malades, mais

toujours plus de patients en attente de soins et d'attention.

Les gouvernements se suivent et se ressemblent, ils n'ont de cesse de réduire encore et toujours les dépenses de santé par des dotations budgétaires insuffisantes!!!!





assistons tous, Nous aujourd'hui, à une escalade dé la violence au Moyen Orient. Les territoriaux de la Haute-Loire leur exigence réaffirment cessez-le feu au Liban, l'arrêt du

génocide à Gaza et l'arrêt des livraisons d'armes. Chaque jour, des familles, des enfants paient de leur vie dans un conflit qui semble sans fin. L'escalade meurtrière doit cesser le plus rapidement possible!

La situation nationale est, elle aussi, tout aussi confuse. Une dissolution surprise, un été sans gouvernement, un bidouillage politique à la rentrée pour accoucher finalement d'un 1er ministre et d'un gouvernement qui ne reflète pas le choix de millions de salariés.

Cette semaine le Maire du Puy-en-Velay nous a annoncé une coupe de 900 000 € pour la ville et plus de 2 millions € pour l'agglomération sur le budget de fonctionnement... les premiers à sauter seront bien évidement les

emplois précaires et les CDD de droit public!



Christophe TEYSSONNEYRE TERRITORIAUX



Message pour les nouveaux RSS et DS: « tenez bon, l'effort fini par payer! » On peut perdre une bataille mais pas la guerre. Nous avons la

chance d'avoir des formations, profitons-en. Vous avez des heures syndicales, prenez-les. Ca ennuie les patrons, tant mieux.



Patrice MANIAS - DEVILLE RECTIFICATION

Nous pouvons féliciter les camarades de l'EHPAD Saint Dominique, qui ont su faire reculer leur direction concernant la Prime Partage de la Valeur.



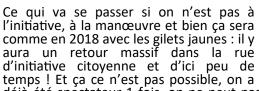
Plus de 90% des salariés du site de Brioude et Craponne étaient en grève. Les salaries se sont présentés au travail et n 'ont fait ni les levers des résidents, ni les toilettes, ni servi les petits déjeuners et il ont tenu bon jusqu'à midi!



Résultat : ils ont obtenu leur prime !

Oui mes camarades, la mobilisation paye, mais quand elle est massive, et qu'elle impacte!

Christophe EXBRAYAT - SANTE PRIVEE



déjà été spectateur 1 fois, on ne peut pas accepter ça une deuxième fois!!

Si on gagne cette bataille [l'abrogation de la réforme des retraites] on gagnera toutes les autres et nous obtiendrons toutes nos revendications. Ça sera la fin de la baisse du pouvoir d'achat pour les salariés, la fin du dézingage de tous nos services publique et de nos

acquis sociaux! Mettons tout en œuvre pour y arriver mes Camarades, ensemble on

va gagner!!!



Stéphane BARRIOL - ALIMENTATION

Nous avons répondu présent à l'appel de l'UD contre l'acte 2 de l'école inclusive, plusieurs camarades étaient présents à Paris le 25 Janvier, après avoir notamment participé à une conférence organisée par le SNUDI FO.



De nombreux camarades ont également répondu présent à l'appel de notre Union Nationale à Paris le 30 mai, pour manifester devant le ministère. Nous étions présents pour continuer de revendiguer les 183€ pour tous.

Mes camarades, cette revendication a trouvé satisfaction avec la signature d'un accord en Juin 2024. Nous souhaitons que nos camarades de l'action sociale obtiennent également satisfaction car ils portent toujours cette revendication pour leur secteur.

François FAUVET - SAINTE MARIE

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre engagement en ce qui concerne les élections à La Poste.

Grâce aux militants postiers et au de l'Union des militants soutien



Départementale, FO est la 3^{ème} organisation syndicale organisation syndicale au courrier avec 18,81% des voix. Dans les bureaux de poste, FO devient la 2ème organisation syndicale avec 19,11% des voix devant la CGT, l'UNSA, SUD et la CFE-CGC.

Adeline MONTAGNON—LA POSTE



On ne peut montrer la moindre ambiguïté quand on revendique l'abrogation de la réforme des retraites. Pour ma part, je pense qu'il faut saisir toutes les occasions qui se présentent pour abroger cette contre réforme.

On ne peut pas se réjouir de « l'opportunité de rouvrir les discussions pour obtenir satisfaction ». Pour cela il faudrait que les discussions aient un jour été ouvertes ! Le gouvernement ne nous a jamais écoutés, comment aurait-il pu discuter ? Pas de discussion, abrogation!





Résolution du conseil départemental de l'Union Départementale FO de la Haute-Loire du 8 novembre 2024

POUR L'ABROGATION DE LA REFORME DES RETRAITES, CONTRE LE BUDGET BARNIER, POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES,

POUR LA DEFENSE DE LA SECURITE SOCIALE, DES SERVICES PUBLICS, DES STATUTS ET DES CONVENTIONS COLLECTIVES L'HEURE N'EST ELLE PAS A LA RIPOSTE INTERPROFESSIONNELLE ?

Nous, les 200 militants du public et du privé, représentants les syndicats FORCE OUVRIERE de Haute-Loire, réunis lors du Conseil Départemental de l'Union Départementale FO le vendredi 8 novembre au Puy en Velay sous la présidence de Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE rappelons notre exigence de cessez-le-feu immédiat en Palestine, au Liban comme en Ukraine et partout dans le monde, l'arrêt du Génocide à Gaza, la libération de tous les otages et prisonniers politiques et l'arrêt des livraisons d'arme.

Nous avons pris connaissance de l'appel à la grève des organisations syndicales de la SNCF contre le démantèlement du Fret ferroviaire et contre la poursuite de la liquidation/privatisation de la SNCF le 21 novembre et de leur menace de la poursuite de la grève si la direction ne répondait pas immédiatement aux revendications. Ils ont raison, leur méthode est la bonne!

- Alors que dans la Fonction Publique, la volonté de Barnier de mettre en place 3 jours de carence et de diminuer les traitements de 10% pour les agents en arrêt maladie cristallise une immense colère, à laquelle s'ajoute l'annonce de 4000 suppressions de postes d'enseignants, la fermeture de 2000 écoles publiques, la suppression de dizaines de milliers de postes dans la fonction publique territoriale!
- Alors que face à la destruction de l'hôpital, à l'image des mobilisations qui se multiplient dans les hôpitaux, depuis cet été, comme à Clichy, à Nantes ou à Clermont Ferrand ..., le syndicat FO du Centre Hospitalier Emile Roux du Puy a déposé un préavis de grève avec la CGT pour l'arrêt des fermetures de lit, la réouverture du service de soins palliatifs, la réouverture des urgences 24h/24h sans filtration,
- Alors que Barnier lance une offensive de destruction accélérée de la sécurité sociale de 1945 par le pillage des caisses par les exonérations de cotisations sociales, par la recherche de 15 Milliards d'économie en s'attaquant aux arrêts de travail, au droit aux Indemnités Journalières, à l'indépendance du Service du Contrôle Médical, aux déremboursements de plus en plus de médicaments ...
- Alors que l'année 2024 sera une nouvelle année de gavage pour les grandes entreprises et pour les actionnaires et que Barnier refuse de taxer les plus hauts revenus, refuse de donner un véritable coup de pouce au SMIC, décide de geler le salaire des fonctionnaires et de bloquer l'augmentation réglementaire du montant des retraites et des pensions de 6 mois,
- Alors que les annonces de fermetures d'usines, de sites et de licenciements se multiplient et que Auchan annonce la suppression de 2389 emplois en France, que Michelin annonce la fermeture des usines de Cholet et de Vannes, la suppression de 1254 emplois et 6 semaines de chômage technique pour les salariés du site de Blavozy, que Valéo annonce la fermeture des sites à l'Isle-d'Abeau, à La Suze-sur-Sarthe et à La Verrière et une menace sur 1150 emplois,

- Alors que Barnier confirme la poursuite des mesures d'exonérations fiscales et sociales pour les grandes entreprises permettant aux patrons de continuer à faire ce qu'il veulent contre les emplois, les conditions de travail et les augmentations de salaire,
- Alors que Barnier prépare une nouvelle loi immigration toujours plus dangereuse pour notre démocratie et notre cohésion sociale et une nouvelle loi travail contre les organisations syndicales remettant en cause les prérogatives des élus du personnels.
- Alors que Barnier refuse d'abroger la réforme des retraites Macron/Borne pourtant toujours autant rejetée par les travailleurs,

Nous ne devons pas laisser les cheminots, les hospitaliers, les salariés qui se mobilisent pour leurs emplois et leurs conditions de travail tout seuls, c'est tous ensemble que nous devons riposter.

Toutes ces annonces constituent une véritable déclaration de guerre contre les travailleurs : la sécurité sociale, les services publics, les statuts et les conventions collectives tout doit y passer ! Alors que Barnier envisage d'utiliser une nouvelle fois l'arme anti-démocratique du 49.3 pour faire passer son budget insupportable, nous estimons d'une nécessité absolue et de notre plus grande responsabilité d'organiser sans attendre une mobilisation d'ampleur.

D'autant plus que toutes ces attaques sont dictées par un gouvernement minoritaire et illégitime qui poursuit et aggrave les politiques destructrices des gouvernements précédents rejetées dans la rue et dans les urnes. Tout l'édifice ne tient qu'à un fil. Nous souscrivons aux propos de Frédéric Souillot qui indique que « l'abrogation de la réforme des retraites est à portée de main. » Face à la faiblesse de Macron et du gouvernement Barnier, continuons de lutter contre la reforme des retraites. La situation n'a jamais été aussi propice pour obtenir satisfaction. C'est cette idée que nous devons remettre au centre des discussions.

Les salariés de Boeing, rejoints par les dockers de la côte ouest des États Unis ont arraché, par la grève reconduite et le blocage, des augmentations de salaire allant jusqu'à 62%. Ne nous montrent-ils pas la marche à suivre ? Pour bloquer Barnier, l'heure n'est elle pas à l'action interprofessionnelle déterminée, tous ensemble.

La fédération FO des fonctionnaires a proposé aux autres fédérations d'appeler à 3 jours de grève en réponse à la volonté de Barnier de mettre en place de 3 jours de carence et de diminuer le traitement des agents en arrêt maladie. Il est évident que, sous peu, les patrons feront en sorte que cela s'applique également à tous les salariés du privé. Ne faut-il donc pas répondre favorablement à cette initiative, tous ensemble, salariés du privé et du public ?Ne faut-il pas rejoindre les cheminots pour frapper au même moment ?

Le Conseil Départemental appelle les syndicats FO à soumettre ces questions partout sur les lieux de travail, dans les usines, les entreprises, les services, en multipliant les réunions, les assemblées générales, les rencontres avec les salariés, dans l'unité syndicale si possible, en dressant les cahiers de revendications et en décidant de l'action efficace pour les faire aboutir.

Dans ce cadre, nous donnons mandat aux instances de l'Union Départementale pour prendre contact, dans les plus brefs délais, avec les autres organisations syndicales du département pour organiser l'action commune sur nos revendications et en répondant positivement aux initiatives qui seraient prises.

A Le Puy, le 8 Octobre 2024

APRÈS LA CENSURE DE BARNIER, RIEN N'EST RÉGLÉ!

JEUDI 5 DÉCEMBRE



Au Puy, les syndicats FO de l'enseignement, de la Direction des finances publiques et de la police nationale avaient décidé d'appeler à la grève et à la manifestation contre le projet de budget de Barnier/Macron. Laurent Berne, en fin de manifestation a pris la parole au nom des syndicats FO. Il a rappelé que cette journée de grève du 5 décembre était un ultimatum à Macron et il a indiqué que, pour FO, une seule journée, aussi puissante soit elle, ne suffira pas pour arracher les revendications urgentes. Il a alors réaffirmé l'appel à la grève des syndicats FO de la fonction publique les 10,11 et 12 décembre.

Les grévistes de l'Education Nationale, réunis en assemblée générale, avec les organisations syndicales FO, CGT, FSU, UNSA et Solidaires, avaient fait, un peu plus tôt, la même analyse en appelant à la poursuite de la grève, à partir du 10 décembre.



A Craponne, 40 personnels de l'hôpital et des EHPAD d'Allègre, de

La Chaise Dieu et de Saint Pal en Chalencon se sont rassemblés avec FO et la CGT pour dénoncer la réorganisation/désorganisation des services.

La censure de Barnier ne change rien! Les salariés restent déterminés pour faire aboutir les revendications!

Il est évident que, dans ce contexte, si les salariés, dans l'unité, décident de déclencher la grève déterminée, Macron, seul et extrêmement affaibli,

ne pourra pas maintenir ses mesures et ses projets inacceptables!

C'est la raison pour laquelle FO, à tous les niveaux a proposé aux autres organisations syndicales d'appeler à la grève les 10,11,12 décembre en même temps que les cheminots et que tous les salariés de nombreuses entreprises soumis à des fermetures, des licenciements, des réorganisations... Cette proposition n'a malheureusement pas aboutit. FO poursuivra coûte que coûte la recherche de l'action unie et déterminée dans l'unité la plus large possible pour arracher les revendications urgentes: abrogation de la réforme des retraites, augmentation des salaires, défense des services publics, ...

JEUDI 5 DÉCEMBRE

Grève France Travail, au Puy

les salariés étaient appelés à la grève par FO et par la CGT face au refus de la direction d'augmenter les salaires. Dés les premières heures, le directeur annonçait aux personnels une augmentation de 1,75% pour tous. Une trop maigre avancée pour les grévistes mais qui témoigne de la peur qui s'empare des di-

rections face à une situation sociale explosive!



La coupe est pleine à France Travail !!!

ENSEIGNEMENT

HAUTE-LOIRE

Les années se succèdent et se sont toujours les mêmes qui trinquent ... C'est-à-dire les conseil-lers France travail et les demandeurs d'emploi !! Les conditions de travail se dégradent toujours plus! Le système informatique qui est au bord de l'explosion, des locaux plus que vétustes (froid en hiver, chaud en été ; une isolation qui laisse clairement à désirer, et ce depuis plus de 10 ans !!!), chaque agent doit suivre, appeler et gérer entre 700 et 1000 personnes (irréalisable!) et les conseillers sont soumis aux mépris de leurs directions aussi bien au niveau Régional que National. C'est bien la décision de la direction qui a mis le feu au poudre et c'est par la grève, le 5 décembre que les salariés avec FO et la CGT ont contraint le Directeur Général a lâché péniblement un 1,75% de la hausse du point qui s'appliqueront à compter de janvier 2025 après plusieurs années de disette!

P.THONNAT

LES GRÈVES ET LES RASSEMBLEMENTS CONTINUENT **ENCORE ET ENCORE ...**

MARDI 3 DÉCEMBRE

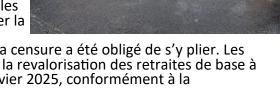
Après la mobilisation du 9 octobre, les retraités étaient une nouvelle fois mobilisés devant la préfecture du Puy, comme partout en France pour exprimer leur exigence d'augmentation des pensions et des retraites et leur opposition aux projets de lois de finance de Barnier.



Après avoir tenté par tous les moyens de ne pas appliquer la loi, le gouvernement

démissionnaire du fait de la censure a été obligé de s'y plier. Les retraités bénéficierons de la revalorisation des retraites de base à hauteur de 2,2% au 1^{er} janvier 2025, conformément à la réglementation.

L'UCR FO fort de ce premier un succès, entend continuer à agir pour qu'aboutisse l'ensemble des revendications.



MARDI 10 DÉCEMBRE

100 manifestants se sont rassemblés devant la préfecture du Puy en Velay, avec les syndicats FO de l'enseignement, de la territoriale, de l'hôpital public, de la pénitentiaire, de l'action sociale, de la sécurité sociale et de la métallurgie pour exiger la satisfaction immédiate des revendications.

De nombreuses écoles étaient fermées. Des enseignants et des AESH du 1er et du second degrés étaient en grève comme dans un établissement de Brioude où la grève a contraint la direction à demander aux parents de garder leurs enfants. De nombreux



salariés de la ville du Puy et de l'agglomération et de l'hôpital du Puy ont également répondu à l'appel de leur syndicat FO à la grève pour la défense des services publics et contre les attaques contre les fonctionnaires et les agents.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

"Une grève gagnante qui doit servir de point d'appui pour faire aboutir les revendications de tous les territoriaux!"

Tous les policiers municipaux de la ville du Puy étaient en grève, ce Jeudi 12 Décembre, avec le syndicat FO des territoriaux, pour demander au Maire du Puy de revoir sa proposition du nouveau régime indemnitaire. Des enseignants et des agents de la Sécurité Sociale en grève étaient venus les soutenir!



Après l'entrevue avec le maire du Puy, les grévistes ont obtenu que la part fixe soit relevée au maximum prévu par le décret et que la part variable soit doublée pour les 13 agents de catégorie. D'autre part, les agents obtiennent 6 jours fériés maximum travaillés dans l'année.

L'accord obtenu représente une enveloppe globale supplémentaire d'environ 18 000 € annuel à se partager entre les 17 agents de la Police Municipale. Une belle victoire à mettre au compte de la grève unie.

LA SECU, ELLE EST A NOUS!

QUI POURRAIT AUJOURD'HUI SE PASSER DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

Reposant sur le principe « *Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins »,* elle est le formidable outil de solidarité conquis par les travailleurs en 1945, et que le monde entier nous envie. Sans elle, seuls ceux qui en ont les moyens financiers pourraient se soigner et faire face aux évènements et autres aléas de l'existence. Elle nous appartient!

Attaquée constamment depuis sa création , elle fait aujourd'hui l'objet d'une offensive sans précédent de la part de tous les gouvernements successifs de Macron visant à la détruire purement et simplement. Ils s'en prennent simultanément aux fondements de la Sécurité Sociale, au fonctionnement de ses organismes, aux droits des assurés, des allocataires, cotisants et pensionnés.

Le projet du premier ministre éphémère Barnier

prévoyait d'économiser 15 milliards d'euros sur les comptes de la Sécu à travers toute une batterie de mesures contre les assurés alors même que 80 milliards d'exonérations de cotisations patronales sont pratiqués chaque année !

La censure de Barnier et la nomination de Bayrou ne changent rien, les orientations visant à détruire la Sécurité Sociale sont toujours à l'œuvre et nécessitent d'organiser la résistance pour la sauver.

LE GOUVERNEMENT VEUT EN FINIR **AVEC LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES** ET LES **AFFECTIONS LONGUE DURÉE!**

TOUS ENSEMBLE NOUS DEVONS LES EN EMPECHER!

Si nous ne l'arrêtons pas, le « Plan de Transformation de l'Assurance Maladie » doit être appliqué au printemps.

Celui-ci s'attaque en particulier au Service du Contrôle Médical qui rend les décisions en matière de prolongation d'Indemnités Journalières (IJ), de prise en charge au titre des Affections Longue Durée (ALD) ou encore d'attribution de pensions d'invalidité.

Ces décisions sont aujourd'hui prises de façon indépendante par les Médecins Conseils et uniquement sur des critères de santé des assurés. En intégrant ce service aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), cette indépendance n'existera plus et ces décisions seront prises en fonction de critères financiers, soumis à des contraintes budgétaires d'austérité.

C'est bien le tri des malades qui est à l'œuvre. Ainsi, demain un assuré atteint d'un cancer pourrait se voir

refuser une prise en charge à 100 % sous prétexte qu'il aura eu de « mauvaises habitudes » de vie.

Remettre en cause les droits aux Indemnités Journalières, c'était bien l'intention de Michel Barnier via le plafonnement de 1,8 à 1,4 fois le SMIC ou encore à travers la volonté d'instaurer trois jours de carence dans la Fonction Publique, ce qui s'appliquerait immanquablement aux 75% des salariés du privé qui bénéficient actuellement d'un maintien de salaire par l'employeur.

Remettre en cause les ALD, c'est aussi l'objectif du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et de l'Inspection Générale des Finances (IGF) dont l'application exclurait 4 millions d'assurés de la prise en charge à 100 %!

ON S'EST BATTU POUR LA GAGNER,

Alors que Michel Barnier entendait imposer de nouveaux déremboursements de médicaments et des consultations médicales, l'Assurance Maladie programme aujourd'hui la fermeture des centres de santé qui dépendent d'elle et qui constituent un formidable outil de prévention et de soins au service des assurés. Centres de soins dentaires, de radiologie, services d'ophtalmologie, kinésithérapie, dermatologie, endocrinologie, gastro-entérologie... Tout doit y passer, avec à la clé quantité de licenciements à la Sécurité Sociale!

IL ENTRAVE DÉLIBÉRÉMENT L'ACCÈS AUX SOINS!

Le chaos est aujourd'hui organisé dans toutes les branches de la Sécurité Sociale à coup de suppressions massives de postes, d'utilisation d'outils informatiques défectueux, d'utilisation de robots en lieu et place des collègues, de fermetures d'accueils, de permanences et de centres de Sécurité Sociale...

Le résultat ? Des délais de plus en plus longs pour le paiement des prestations, voire leur blocage. C'est le cas avec le nouveau logiciel de paiement expérimenté en Assurance Maladie qui prive aujourd'hui des milliers d'assurés de leurs Indemnités Journalières.

Et qu'en sera-t-il demain dans la branche Famille avec la mise en place de la Solidarité à la Source, alors même que la réforme des Aides au Logement en 2021 a complètement désorganisé le fonctionnement des CAF sur plusieurs années ?

Désormais, le lien entre les agents de Sécu et les assurés est perpétuellement entravé.

Tout cela met plus que jamais à l'ordre du jour l'arrêt de toutes les suppressions de postes, l'embauche de tous les personnels de Sécurité Sociale nécessaires et la réouverture de tous les accueils physiques!

LE GOUVERNEMENT ORGANISE LE CHAOS ET LES DYSFONCTIONNEMENTS POUR EN FINIR AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE,

NOUS NE LES LAISSERONS PAS FAIRE!

C'est la raison pour laquelle, l'Union Départementale soutient pleinement les agents qui se sont mis en grève à partir du 10 décembre pour leurs revendications (salaires, conditions de travail) et pour défendre la Sécurité Sociale

Défendre la Sécurité Sociale n'est pas la seule affaire de ses salariés, c'est l'affaire de tous!

Partout, discutons-en pour organiser la résistance et conserver ce qui demeure le bien le plus précieux des travailleurs.

ON SE BATTRA POUR LA GARDER!



STAGES DU CFMS EN 2025 A L'UD FO DE LA HAUTE-LOIRE

INTITULE	DATES	S'INSCRIRE avant	CONDITIONS	
DECOUVERTE DE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT	Lundi 3 février au vendredi 7 Février	Fin décembre à l'UD Ou e.fo 45 jours avant	Manifester de l'intérêt pour l'action syndicale	
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE	Lundi 17 Février au vendredi 21 février	15 janvier	Réservé au titulaire CSE plus de 50 salariés (à la charge COMPLET CSE)	
FONCTION ET COMMUNICATION DU SYNDICAT	Lundi 10 au vendredi 14 Mars	Avant le 6 février	Manifester de l'intérêt pour l'action syndicale Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »	
CONNAITRE SES DROITS	Mardi 15 Avril au Jeudi 17 Avril	Avant le 13 Mars	Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »	
SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	Lundi 19 au vendredi 23 Mai	Avant le 16 Avril	Être membre titulaire et suppléant du CSE (ainsi que de la CCSCT lorsqu'elle existe). Frais pédagogiques pris En charge par l'employeur	
DECOUVERTE DE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT	Lundi 23 juin au vendredi 27 juin	Avant le 7 mai Ou e.fo 45 jours avant	Manifester de l'intérêt pour l'action syndicale	
CONNAITRE SES DROITS	Mardi 23 sept au Jeudi 25 Septembre	Avant le 10 juillet	Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »	
JE NEGOCIE	Mardi 28 oct. au jeudi 30 Octobre	Avant le 25 septembre	Réservé au titulaire CSE plus de 50 salariés (à la charge du budget CSE)	

Stage Hors programme

Rencontre des militants	3 et 4 Avril	Le plus tôt possible	
Communication	20 juin	Le plus tôt possible	
Rencontre des militants	24 et 25 septembre	Le plus tôt possible	

Pour les salariés du privé comme du secteur public, il existe un droit ouvert à tous à congé pour formation économique, sociale, environnementale et syndicale .

Pour le secteur privé

Chaque salarié a droit individuellement à **12 jours** de formation par an (Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale). Ce droit est porté à **18 jours** pour les salariés « appelés à exercer des responsabilités syndicales ».

Le salarié doit faire une demande à l'employeur **un mois avant** le début du stage précisant les dates et la durée de l'absence ainsi que le nom de l'organisme.

Il est considéré comme acquis si aucune réponse négative n'est parvenue au salarié dans les 8 jours qui suivent la demande.

Rémunération : La rémunération est maintenue pendant le congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale.

Pour la fonction publique

Le droit au **congé rémunéré** de Formation Syndicale est ouvert pour tous les agents, titulaires ou non titulaires, dans la limite de **12 jours** par an (Etat - Territoriaux - Hospitaliers).

La demande doit être faite un mois avant auprès du chef de service.

A défaut de réponse expresse dans les **15 jours** qui suivent la demande, le congé est réputé accordé.

Le refus est admis pour **nécessités de service**, mais les décisions de rejet doivent être communiqués à la Commission Administrative compétente qui suit la décision.

La formation syndicale: un droit pour tous les syndiqués FO

Tous les syndiqués FO peuvent-ils de former?

La CGT-FO dispose du Centre de Formation des Militants Syndicalistes pour la formation de ses militants. Des stages sont organisés dans les UD (également par les fédérations). Tous les syndiqués peuvent y avoir accès en étant présentés par leur syndicat.

Combien ça coûte?

La formation syndicale est gratuite. Vos frais de déplacements et de repas (pris en commun) seront pris en charge. Certains stages (CSE, Santé, Sécurité, conditions de travail) prévoient une prise en charge obligatoire par l'employeur ou par le CSE. Ils sont réservés au camarades siégeant dans les instances.

Des factures seront établies par le CFMS.



Quelques formations dans les locaux de l'Union Départementale

Stage « Je négocie » du 1er au 3 Octobre



13 militants FO, élus au CSE ou Délégués Syndicaux d'entreprises de la métallurgie, du textile, du plastique ou de la chimie ont participé à un stage organisé par le Centre de Formation des Militants Syndicaux de Force Ouvrière relatif à la négociation.

- Comment préparer une négociation et établir le mandat?
- Comment conduire la négociation dans le respect du mandat?
- Comment rendre compte du mandat et exploiter les résultats de la négociation?

Ils ont également partagé leur expérience de la négociation dans leur entreprise, de leurs réussites et des difficultés qu'ils ont pu rencontrées.

Stage « fiche paie » le 15 Octobre

Une trentaine de stagiaires ont participé au stage « comprendre sa fiche de paye » organisé par l'Union Départementale en partenariat avec le groupe Legrand.

Au moment où Macron poursuit sa politique d'exonérations de cotisations sociales, en organisant cette formation, l'Union Départementale tenait à rappeler son attachement au salaire différé!



Stage Trésorerie le 12 Décembre

L'Union Départementale a décidé d'organiser un stage trésorerie à destination des trésoriers et secrétaires de syndicat afin de les aider et de les accompagner dans ce travail militant indispensable à la vie de l'organisation

Une quinzaine de stagiaires ont donc pu bénéficier des explications et des conseils du trésorier et de la trésorière adjointe de l'UD qui animaient cette formation.

Une nouvelle formation de ce type sera organisée en 2025 pour les trésoriers et secrétaires de syndicat qui n'ont pas pu y participer.

Autres stages qui se sont déroulés à l'Union Départementale :

Stage « CSE pour les élus des entreprises de moins de 50 salariés » — Le jeudi 14 et vendredi 15 Novembre

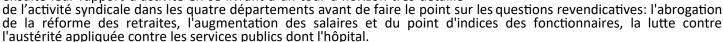
Stage « Prévention des risques professionnels et le PAPRIPACT » - Le mardi 5 Décembre

XVII CONGRES REGIONAL DES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE

130 militants FO des services publics et de santé (hôpitaux et collectivités territoriales) ont tenu leur 18ème congrès régional les 3 et 4 septembre au Chambon sur Lignon, avec la présence de Laurent MATEU, délégué fédéral.

Le Secrétaire Général de l'Union Départementale de Haute-Loire a dit le mot de bienvenue sur ces terres de résistance qui ont accueilli et protégé avant la seconde guerre mondiale les révolutionnaires espagnols et des allemands et autrichiens antinazis, puis pendant la guerre, des juifs persécutés, des réfractaires au STO et des résistants. Dans la situation internationale et nationale actuelle, cela aurait été difficile de choisir meilleur endroit pour tenir un congrès revendicatif et de combat.

Pascale GUYOT, Secrétaire Régionale de la Fédération pour la branche Santé et Laurent REYES, Secrétaire Régional pour la branche territoriale entamaient ensuite leur rapport d'activité en se livrant à un tour d'horizon très détaillé





L'après midi, les délégués ont pu s'exprimer et mettre en commun leurs expériences militantes. Les mobilisations et grèves victorieuses ont été ovationnées comme celles de l'hôpital de Saint Flour, de l'hôpital de Montluçon ou encore de la résidence Saint Dominique à Brioude. Les interventions relatives au développement de FO et listant les très nombreuses nouvelles implantations de FO, en particuliers dans la santé privée, ont aussi été largement applaudies.

Les rapports d'activité ont été adoptés à l'unanimité, comme le rapport financier. Les instances régionales ont été élues. Plusieurs militants de la Haute-Loire y siègeront :

- Annick AVIT, Laurent DUPIN, Nathalie RABILLOUD et Nicolas VEYSSEYRE au bureau.
- Carine QUINTIN et Christophe TEYSSONNEYRE à la commission de contrôle des comptes
- Christophe EXBRAYAT à la commission des conflits.

Le vendredi était consacré aux prises de parole des invités et à la discussion sur la résolution qui a été adoptée à l'unanimité (à télécharger en fin d'article). Elle rappelle, en particulier, l'exigence de cessez-le-feu en Palestine, au Liban et l'arrêt des livraisons d'armes et toutes les revendications prioritaires. C'est donc une fédération des services publics et de santé unie, déterminée et pleinement implantée dans les unions Départementales qui ressort de ce congrès.

Mais face à Macron et Barnier, plus minoritaires que jamais, les militants ont convenu que c'est bien la préparation de la mobilisation pour obtenir l'abrogation de la réforme des retraites Macron/Borne qui est à l'ordre du jour. C'est sur ce point que le Secrétaire Général de l'Union Départementale a conclu le congrès en indiquant que "Face à la faiblesse de Macron, l'abrogation de la réforme des retraites est à portée de mains. Obtenir l'abrogation cela voudrait dire que

c'est la rue qui décide et alors nous serions en force pour arracher toutes les autres revendications!"



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'HÔPITAL DE CRAPONNE



Dans son rapport d'activité, Nathalie BONNEFOY a rappelé que les délégués FO ont participé à toutes les instances représentatives des personnels pour porter les revendications et pour soutenir les demandes des collègues ce qui n'est pas le cas de leurs concurrents syndicaux.

Elle s'est félicité de la participation de nombreux adhérents aux instances de l'organisation aussi bien aux congrès national et régional de la fédération qu'au conseil départemental de l'Union Départementale.

Lors de la discussion, les adhérents ont débattu des problèmes du secteur en général et de l'hôpital de Craponne en particulier, du manque de postes, de la dégradation des conditions de travail des personnels et d'accueil des patients, de la remise en cause des statuts et des qualifications. La volonté de la direction de réorganiser les services sans

le consentement des personnels a mis le feu au poudre, c'est donc la question de la mobilisation qui était à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale s'est terminée par l'élection des instances. Nathalie Bonnefoy a été élue nouvelle secrétaire du syndicat. L'Union Départementale et le syndicat de l'hôpital de Craponne ont remercié chaleureusement Emilien Brousse Chautard qui a donc laissé sa place après de nombreuses années passées comme secrétaire. Le syndicat reste entre de bonnes mains et c'est une belle équipe soudée qui qui va pouvoir poursuivre le travail engagé dans la défense des intérêts des salariés de l'hôpital de Craponne.

CONFERENCE DE PRESSE DE L'AFOC POUR LE GEL DES LOYERS DE L'OPAC 43

L'Association Force Ouvrière de Consommateurs et de Locataires de Haute-Loire et ses représentants de locataires à l'OPAC 43 ont décidé d'une conférence de presse suite à la décision de l'OPAC 43 d'augmenter pour la 3ème année consécutive le prix des loyers.

"Une pétition a été lancée pour exiger le gel des loyers"

L'AFOC 43 a rappelé que l'augmentation des loyers de 3,26% programmés en 2025 est très supérieure aux taux prévisionnels

d'inflation. Ce qui va mettre en difficulté financière de nombreux locataires, au moment où le gouvernement refuse de donner un véritable coup de pouce au SMIC et cherche encore et toujours à rogner sur les minimas sociaux.



L'AFOC 43 a dénoncé également les conditions de logement pour certains locataires en espérant que des solutions seront trouvées rapidement pour l'ensemble des situations portées et défendues inlassablement par les représentants de locataires auprès de l'OPAC 43.

L'AFOC Qu'est ce que c'est?

Chaque adhérent FO est en même temps membre de l'Association FO Consommateurs.

Les interventions de l'AFOC : renseignements, courriers. Bien souvent cela permet de trouver des solutions aux litiges.

Bien entendu, si vous estimez une procédure juridique nécessaire, l'AFOC peut vous orienter sur des avocats avec lesquels FORCE OUVRIERE travaille.



Défense des locataires et des consommateurs



Élections CSE

PEM à SIAUGUES

FO réalise 50% des voix dans le 1er collège et 33% des voix dans le second collège. Si la CFE-CGC fait son entrée au CSE dans le second collège, la CGT, quant à elle, disparaît de l'entreprise.

CIERGERIE du PUY

FO présentait une liste pour la première fois et réalise 100% des voix dans les premier et second collèges.

Association Justice et Partage au PUY

FO vient de déposer une liste pour la première fois, les élections auront lieu le 7 janvier.

CECI TÉMOIGNE DE LA VOLONTÉ DES SALARIÉS DE S'ORGANISER, DE SE DÉFENDRE ET DE REVENDIQUER AVEC FO!

ILS ONT RAISON!

LES PERMANENCES FO

LE PUY EN VELAY - Union Départementale

Ouvert du Lundi au vendredi de 8h30 12h et de 14h à 17h ou sur rendez vous 1 avenue Saint

Flory

43000 Le Puy en Velay Tél : 04.71.05.43.00

UNION LOCALE DE BRIOUDE

Permanence les mardis à 17h

Place du Postel immeuble Instruction 43100 Brioude Email

UL.fo.brioude@gmail.com

UNION LOCALE DE SAINTE SIGOI ENF

Uniquement sur rendez-vous. Contacter le 06.82.46.36.99

UNION LOCALE DE LANGEAC

Uniquement sur rendez vous. Contacter l'UD.

UNION LOCALE D'YSSINGEAUX

Uniquement sur rendez vous. Contacter l'UD.



Chaque adhérent de FORCE OUVRIERE est également adhérent de l'AFOC.

Vous pouvez donc obtenir gracieusement des renseignements ou une intervention sur tous vos litiges de consommation.

L'association FORCE OUVRIERE consommateurs organise une permanence **chaque lundi à l'Union Départementale :** problèmes de consommation, rapports locataires/propriétaires...

Une permanence spéciale locataires HLM est organisée le mardi après midi.

afoc43@gmail.com





FORCE OUVRIERE HAUTE-LOIRE N°218 - décembre 2024

<u>Rédaction-Administration :</u>
UD-FO 1 avenue Saint Flory 43000 LE PUY EN

VELAY
Tel: 04.71.05.43.00

Directeur de Publication :

Vincent DELAUGE C.P.P.A.P. 0324 S 07241 E-mail: udfo43@gmail.com Blog: www.fo43.fr

LE PUY EN VELAY PPDC



SALARIÉS DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET SERVICES...

des permanences sont ouvertes tous les jours à l'Union Départementale et régulièrement dans nos Unions Locales!

Venez nous rencontrer pour connaître vos droits, votre convention collective...

Un renseignement ça ne coûte rien!